



GUIDE DES PARENTS

2017 /2018

ÉCOLE COUSTEAU

3657 FROMME RD
NORTH VANCOUVER
BC V7K 2E6

PHONE : (604) 924-2457
FAX : (604) 924-4483
info@cousteauschool.org
cousteauschool.hubbli.com

Table des matières

1. Pédagogie	3
2. Nouvelles procédures	6
3. La participation des parents	11
4. Urgences	12
5. Événements	14

1. PEDAGOGIE

2017/2018

Chers parents,

« Mon but n'est pas d'enseigner, je ne suis ni un scientifique ni un professeur. Je suis un découvreur, mon but est d'émerveiller. On aime ce qui nous a émerveillé, et on protège ce que l'on aime. »

Jacques-Yves Cousteau

Notre mission à Cousteau est d'enseigner mais au delà elle est d'accompagner chaque enfant dans sa découverte du monde, de construire à ses côtés un parcours d'émerveillement.

Un parcours d'émerveillement qui concerne l'académique et l'excellence mais qui consacre également l'éveil de l'individu dans toute sa personnalité.

Cousteau l'excellence de notre curriculum

Nous avons travaillé sur la construction de notre curriculum croisé durant toute cette année. Nous avons brillamment eu confirmation de notre accréditation par les ministères français et de Colombie Britannique. Les fondations sont maintenant solides et les programmations institutionnalisées dans les classes. Il nous reste maintenant à pleinement épanouir ces nouveaux programmes en mettant l'accent sur le caractère transdisciplinaire via la pédagogie du projet.

Cousteau la sportive : un parcours sportif pour chacun

Un parcours d'apprentissage sportif va permettre chaque année aux élèves de chaque cycle de rencontrer un sport référent qui l'aidera à construire son indépendance, son expérience d'un milieu différent. Chacun des modules abordé est l'occasion de construire des connaissances nouvelles, tant sur soi que sur les activités physiques et sportives pratiquées.

En cycle 1 (PS/MS/GS) : natation et patin à glace

En CP/CE1 : escalade

EN CE2/CM1/CM2 : voile

Collège : séances à thème.

Cousteau l'éco citoyenne : au delà du label, une réalité d'école

Notre école vit, son cœur bat au doux rythme de l'éco school. Au delà d'un label, c'est toute une identité, des comportements et une réflexion sur le développement durable que nous déployons au jour le jour. Rentrée 2017, mise en place de l'Eco code Cousteau pour toute la communauté. Sorties pleine nature pour toutes les classes au Troisième Trimestre avec un programme progressif sur toutes les années avec une enseignante spécialisée dans ce domaine. Ce programme nous permettra de développer de nouvelles compétences cognitives, physiques et émotionnelles construites dans l'interaction avec la nature.

Cousteau une politique des langues ambitieuse et un bilinguisme affirmé

L'an prochain, nous affirmons nos choix d'une pédagogie des langues innovante et accompagnée. L'anglais sera généralisé dès la Petite section, à renfort de deux séances de 30 minutes hebdomadaires, afin de créer les bases d'un bilinguisme solide. Une langue vivante 2 (allemand ou espagnol) dès la sixième. Nous affirmons également notre choix d'une immersion réfléchie, structurée, individualisée en offrant les services d'un enseignement en français langue étrangère et anglais langue seconde afin d'accompagner chaque élève dans son parcours différencié.

Une offre extra scolaire révolutionnée

Une nouvelle programmation exigeante et ambitieuse

Nous avons souhaité offrir à nos élèves une offre d'activités artistiques, sportives et scientifiques de très grande qualité. Nous avons tissé des partenariats avec des professionnels reconnus. L'objectif est de proposer à chaque enfant un panel de possibles qui réponde à ses envies et son potentiel. Au programme : escrime, sports aquatiques, basket-ball, karaté, robotique, etc.

Un nouveau projet d'établissement pour trois ans construit l'an dernier

qui se décline autour de 4 grandes axes qui vont définir notre politique éducative :

- consolider le bilinguisme dans un contexte plurilingue
- développer des comportements et un questionnement éco citoyen
- développer un usage éclairé et pertinent des outils numériques
- travailler ensemble : mieux communiquer pour mieux agir

L'équipe sera au rendez-vous pour mener à bien tous ces projets. Elle sera toute dévouée à faire pleinement réussir cette mission.

Direction

Principal : Franck Tavares / principal@cousteauschool.org

Principale Adjointe : Géraldine Fouchereau / gfouchereau@cousteauschool.org

Coordinateur collège : Vincent Acezat / vacezat@cousteauschool.org

Coordnatrice maternelle : Nicole Sitaya / nsitaya@cousteauschool.org

Administration et Intendance

Administratrice et Responsable Communication : Valérie de la Grange / administration@cousteauschool.org

Accueil/Bus/Clubs : Anaïs Golshani / info@cousteauschool.org

Comptable : Recrutement en cours / accountant@cousteauschool.org

Equipe pédagogique

PS1 : Meryem Derkaoui / mderkaoui@cousteauschool.org

Assistante Karen Sampera

PS2 : Magali Chulia / mchulia@cousteauschool.org

Assistante Irma Espinal

MS1 : Nicole Sitaya / nsitaya@cousteauschool.org

Assistante Maryam Pourmemar

MS2 : Valérie Wilkinson / vwilkinson@cousteauschool.org

Assistante Paola Sanchez

GS1 : Sandrine Laroche / slaroche@cousteauschool.org

Assistante Alaina Tavares

GS2 : Sophie Bakkali / sbakkali@cousteauschool.org

Assistante Séverine Debusscher

CP : Coralie Michaud / cmichaud@cousteauschool.org

Assistante Mélanie Parisot

CE1 : Angélique Beauvais / abeauvais@cousteauschool.org

Assistante Ladan Bastard

CE2 : Daphnée Adonai / dadonai@cousteauschool.org

CM1 : Sébastien Hoonhorst/ shoonorst@cousteauschool.org

CM2 : Laura Frenoir / lfrenoir@cousteauschool.org

Collège : Julie Pla (Français, Histoire-Géographie) / jpla@cousteauschool.org

Stéphanie Cohu (Sciences) / scohu@cousteauschool.org

Vincent Acezat (Mathématiques, EPS) / vacezat@cousteauschool.org

Anglais : Suzanne Martin (GS au CE2) / smartin@cousteauschool.org

Tracy Middleton (CM1 à 5ème) / tmiddleton@cousteauschool.org

Sherry Johansen (Anglais Langue Seconde) / sjohansen@cousteauschool.org

Musique (tous niveaux) : Jennifer Lee / jlee@cousteauschool.org

Français langue de scolarisation : Clémence Chagnot / cchagnot@cousteauschool.org

Enseignante spécialisée : Louise Radelet / lradelet@cousteauschool.org

2. NOUVELLES PROCEDURES 2017/2018

2.1 Calendrier

Calendrier scolaire 2017-2018 disponible ici :
<https://cousteauschool.hubbli.com/a-propos-calendar/>

Horaires 2017/2018 : 8h45-15h

Service de garderie (payant et sur inscription) : 8h-8h30 / 15h-17h30

2.2 Visiteurs

Merci de vous présenter à l'accueil afin de signifier votre présence (signature registre) dans les locaux et obtenir un badge visiteur. En sortant, merci de signer à nouveau le registre et nous retourner le badge.

2.3. Déposer et venir chercher vos enfants

Le stationnement n'est autorisé dans le parking de l'école sur les places visiteurs qu'entre 9h30 et 14h30, jamais durant les heures de dépôt et de récupération des enfants.

Merci de ne pas utiliser les places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap (même si vous êtes en retard ou pressés). Seules les livraisons y sont autorisées. Merci de ne pas vous garer sur le parking du personnel.

- Collège

Ils doivent impérativement être présents pour **8h45**, heure de début des cours.

S'ils arrivent en retard, ils doivent remplir un billet de retard à la réception et le présenter à leur enseignant. À la fin des cours à **15h00** (sonnerie), les élèves peuvent quitter l'école non accompagnés d'un adulte à condition que les parents signent l'autorisation de sortie sur le formulaire d'inscription annuelle en ligne. Sinon les élèves doivent attendre devant l'entrée principale l'arrivée d'un parent ou d'une personne autorisée. Les parents doivent inscrire leurs enfants pour la Perm'études. Les élèves inscrits doivent y être du début à la fin (15h-16h15 ou 16h15-17h30). Les élèves se rendent seuls à la Perm'études ou aux clubs s'ils sont inscrits.

- Maternelle (TPS, PS, MS)

Les parents doivent accompagner tous les matins leur enfant en classe (entre 8h30 et 8h45) et doivent les récupérer toutes les après-midis en classe également (entre 15h00 et 15h15), à la fin de leur club ou au service de garderie selon le cas.

- De la Grande Section au CM2

A partir de 8h45, la « dépose-minute » a lieu sur le parking du haut, devant la porte de l'école. Les véhicules se placent les uns après les autres (avec le débordement du côté ouest de

Fromme Rd) et déposent les enfants dans le cercle de circulation du parking du haut. Le personnel aide les enfants à sortir des voitures pour faciliter la circulation et les guide vers la cour de récréation des Maternelle. Merci de rester sur la droite à tout moment et de rester dans votre véhicule dans la zone de « dépose » pour assurer une « dépose » sûre et efficace.

À la sonnerie de 8h45, vos enfants se rangeront en ligne par classe sous le préau de la cour des Maternelles là où les enseignants les accueilleront et les emmèneront dans leur classe. À partir de ce moment, l'enseignant en charge sera responsable de sa propre classe.

A la fin de la journée (15h-15h15)

Vous devez récupérer votre enfant auprès de l'enseignant en charge de la classe. Il est fortement recommandé de se garer sur Frederick road. Tout enfant non inscrit au club ou garderie sera conduit par son enseignant sous le préau extérieur, il attendra avec l'enseignant les personnes autorisées à venir le chercher jusqu'à 15h15.

2.4 Retards

Les élèves et les parents doivent se conformer aux horaires de l'école, y compris pour l'école maternelle. Les retards perturbent la vie de la classe et nuisent à la scolarité de tout enfant.

Les retards doivent être limités à des cas exceptionnels et doivent être justifiés. Tout élève arrivant après 8h45 doit être amené à la réception. Les parents doivent remplir le bon de retard de la PS à la cinquième. Les parents doivent obtenir un coupon retard qu'ils devront présenter à l'enseignant. Les parents sont chargés d'accompagner les élèves en classe. Ils doivent donner le coupon retard à l'enseignant.

Attention: si votre enfant n'est pas récupéré à 15h15, il sera conduit aux bureaux de l'administration et les frais de garderie seront facturés au tarif de 1\$ par minute. Ce tarif ne sera pas appliqué s'il reste des places à la garderie et que le parent appelle pour réserver une place.

Si vous devez récupérer votre enfant avant la fin des classes pour des raisons médicales ou autres, merci de bien vouloir en informer l'enseignant par l'intermédiaire de l'agenda de l'enfant ou par courriel et de passer par Anaïs à la réception pour compléter une autorisation de sortie. Si l'enseignant n'a pas été prévenu en amont de ce départ anticipé, vous devrez attendre la fin des cours.

Qui est autorisé à venir chercher votre enfant ?

En plus du père et de la mère (sauf restriction légale particulière), seules les personnes autorisées par écrit pourront venir récupérer un enfant après l'école ou après les activités extrascolaires. Les noms des personnes autorisées à venir chercher l'enfant ont été indiqués dans le formulaire d'inscription rempli par les parents de l'enfant. S'il y a un changement quelconque, merci de le communiquer avant 14h par écrit (courriel) à l'enseignant et à Anaïs via info@cousteauschool.org.

2.5. Bus scolaire

Un service de transport scolaire payant est disponible pour les élèves. Les parents intéressés par ces services doivent remplir un formulaire d'inscription et de réservation auprès d'Anaïs.

Les inscriptions sont annuelles. Une option "à la carte" est aussi disponible. Après la classe, le personnel de l'école accompagne les enfants jusqu'aux bus scolaires. L'omnibus quitte l'école à 15h20, et l'express à 16h50.

Les parents ou une personne autorisée DOIVENT récupérer les enfants à l'heure. Si l'enfant ne prend pas le bus dans l'après-midi, les parents sont tenus de transmettre l'annulation par le formulaire en ligne avant 12h le jour en question. Les annulations en ligne après 12h ne seront pas prises en compte. Il conviendra alors de prévenir l'école par téléphone pour avoir la garantie que votre demande a bien été prise en compte par un personnel de l'école. Un message téléphonique ou un courriel ne seront pas suffisant pour garantir la prise en compte de l'annulation.

Si les parents d'un enfant ne sont pas présents à l'arrêt du bus, l'enfant restera dans le bus jusqu'au terminus situé au 1420 Venables St., V5L 2G5 Vancouver. Vous pouvez également appeler le (604) 255-3555.

2.6 Objets trouvés

Les objets trouvés sont déposés dans un panier à l'accueil (porte rouge sous l'escalier). Il est de votre responsabilité de régulièrement vérifier et récupérer les objets égarés par votre enfant. Les objets non étiquetés au nom de l'enfant seront donnés à une association caritative.

2.7 Bibliothèque

Toutes les semaines, chaque classe se rend à la BCD et peut emprunter un ou deux documents qu'il devra retourner la semaine suivante. Les enfants ne sont pas autorisés à réaliser de nouveaux emprunts tant qu'ils n'ont pas rendu les précédents ouvrages.

Si un document n'est pas rendu à temps, la bibliothécaire enverra une lettre de rappel qui sera suivi le cas échéant par une note demandant le remplacement du document. Il en est de même pour les livres abimés qui doivent être remplacés.

2.8 Sorties scolaires

Des sorties sont organisées durant l'année. Elles sont choisies par les enseignants en fonction du programme scolaire. Les parents devront remplir un formulaire d'autorisation signée avant la sortie scolaire.

2.9 Activités extra scolaires

Les activités extrascolaires sont proposées entre 15h00 et 17h30, du lundi au vendredi, pour tous les élèves. Le montant total des frais est dû quelles que soient les absences de votre/vos enfant(s) et les frais ne sont pas remboursables. Les parents qui sont intéressés par ces activités doivent inscrire leurs enfants au début de chaque trimestre. Les activités consistent en des clubs ou des études surveillées.

2.10. Garderie

Un service de garderie est offert le matin de 8h00 à 8h30 et le soir de 15h00 à 17h30. Les inscriptions se font en ligne.

Lorsque vous récupérez votre enfant, n'oubliez pas de signer le classeur des départs et d'indiquer l'heure de départ. Après 17h30, le tarif de retard de \$1 par minute s'applique. La personne responsable de l'enfant sera contactée.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler le jour-même pour nous informer que votre enfant devra rester après l'école, **dans la limite des places disponibles**. Merci de confirmer votre demande par écrit via info@cousteauschool.org.

2.11 Santé

Afin d'éviter de transmettre des maladies à d'autres élèves, les enfants manifestant les symptômes ou maladies diagnostiqués suivants ne seront pas autorisés en classe :

- fièvre supérieure à 38.5°C ou 100°F
- nausée, vomissement dans les 24 heures qui précèdent
- diarrhée dans les 24 heures (la diarrhée doit être persistante)
- nez qui coule, toux constante, mal de gorge
- écoulement du nez important
- mal d'oreille ou de tête
- conjonctivite
- rougeurs inexplicables
- maladie contagieuse (diagnostiquée ou soupçonnée)
- démangeaison importante du corps ou de la tête
- poux non traités dans les 24 heures qui précèdent

Si des parents doivent donner ponctuellement des médicaments à leurs enfants, l'ordonnance du médecin devra être incluse avec les médicaments et donnée personnellement à l'enseignant en charge, accompagné de l'autorisation d'administrer le traitement. Cette procédure devra être suivie même pour des vitamines. Ne mettez aucun médicament dans la boîte-repas de votre enfant. L'autorisation est disponible auprès d'Anaïs via info@cousteauschool.org.

Les enseignants se réservent le droit de refuser un enfant si son état de santé est susceptible de mettre d'autres enfants à risque.

Si un enfant tombe malade durant les heures de classe, les parents seront immédiatement contactés. Un adulte s'occupera de l'enfant jusqu'à ce que les parents arrivent.

Veuillez noter que les membres du personnel de l'école détiennent un brevet de secourisme.

Vaccinations

Conformément au règlement des services sociaux de la ville de North Vancouver, les élèves doivent être à jour avec leurs vaccins. Une copie du compte-rendu des vaccins doit être remise à

l'école. Chaque enfant doit être vacciné à moins que ses parents ne s'y opposent pour des motifs religieux, médicaux ou d'objection de conscience. Auquel cas, les parents sont tenus d'envoyer un courriel via administration@cousteauschool.org déchargeant ainsi l'école de toute responsabilité et les parents s'engageront à garder l'enfant à la maison en cas d'épidémie.

Se référer au calendrier des vaccinations du Vancouver Coastal Health :

<http://www.vch.ca/media/VCH-child-immunization-schedule-jan-2015.pdf>

Allergies

Les allergies et régimes spécifiques doivent être clairement expliqués au moment de l'inscription. En cas de prise de traitement médical, il est nécessaire de compléter le document Medical Alert Planning disponible auprès de l'administration (administration@cousteauschool.org) qui autorisera les membres du personnel à administrer le médicament. Ce document, complété par les parents et le médecin, sera ajouté au dossier scolaire de l'élève et transmis à son enseignant(e) dans un sac hermétique contenant le ou les médicament(s).

L'école est une zone sans noix. Nous avons des élèves avec de sévères allergies ; merci de respecter scrupuleusement cette règle.

Politique nutrition :

L'école prône des comportements alimentaires respectueux de la santé.

Accidents

En cas d'accident léger, nous soignerons l'enfant à l'école. En cas d'accident plus grave, les parents seront contactés par téléphone, et, si nécessaire, ils devront venir chercher l'enfant. En cas d'urgence, nous appellerons les secours 9_1_1 et/ou l'enfant sera conduit à l'hôpital, accompagné d'un membre de l'école. Les parents seront contactés par téléphone et devront récupérer leur enfant directement à l'hôpital. Un formulaire d'autorisation doit être signé par chaque parent au début de l'année scolaire.

Procédures d'urgence

Merci de bien veiller à ce que le formulaire avec le nom des contacts en cas d'urgence soit complété avec toutes les informations nécessaires. N'oubliez pas d'informer par écrit l'école s'il y a un changement en cours d'année scolaire.

3. LA PARTICIPATION DES PARENTS

2017/2018

3.1 Réunions Parents / Enseignants

Des réunions parents/enseignants ont lieu plusieurs fois durant l'année. La fréquence varie en fonction du niveau. Dans la mesure du possible, nous vous encourageons à participer à ces rendez-vous. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous directement avec l'enseignant. Les adresses professionnelles sont incluses dans ce guide.

Réunions de rentrée :

PS et MS : 12/09/2017 à 15h30

GS-CM2 : 13/09/2017 à 15h30

Collège : 14/09/2017 à 15h30

Livrets scolaires :

Du CP à la 5ème, vous recevrez trois livrets scolaires à la fin de chaque trimestre.

Pour la maternelle, les progrès de votre enfant seront mesurés avec le cahier des réussites.

Conseil d'établissement :

Le Conseil d'établissement intervient au niveau de tous les aspects touchant à la vie des élèves tels que les projets d'établissement, de classe, les programmes extrascolaires, les cours facultatifs, la sécurité à l'école, etc. Le conseil d'établissement est composé d'un délégué parent par classe, des enseignants et des représentants de l'administration et de la direction.

Nous nous inspirons de la circulaire AEFÉ du 24 août 2015 décrivant les instances organisant les établissements français à l'étranger.

<http://www.aefe.fr/sites/default/files/asset/file/2015-08-24-circulaire-1990-instances-des-etablissements.pdf>

3.2 La participation des parents

Depuis sa création en septembre 1997, l'école s'appuie sur la généreuse contribution des parents bénévoles, sans laquelle une école indépendante ne peut s'épanouir pleinement.

L'organisation des parents bénévoles a évolué au cours des années et elle forme maintenant un comité des parents (PAC) bien établi. Les possibilités de bénévolats sont aussi diverses que les familles qui constituent la communauté de l'école. Des sessions d'information et des possibilités de bénévolat sont présentées aux parents tout au long de l'année. Le bénévolat n'est pas seulement un bon moyen de donner un coup de main, mais aussi un excellent moyen de tisser des liens et de s'amuser par la même occasion !

Les parents qui font don de 30 heures de bénévolat ou plus durant l'année scolaire bénéficieront du remboursement de leur dépôt (450 \$). Il n'y a pas de remboursement partiel pour moins de 30 heures de bénévolat.

4. URGENCES

À Cousteau, L'École Française Internationale, le personnel s'engage à assurer un environnement sûr et sain pour tous les enfants, en :

- Éliminant et minimisant tous les risques et dangers
- S'assurant que tout le personnel ait reçu la formation en premiers soins
- Formant tout le personnel aux procédures d'urgence
- Mettant en place des exercices d'urgence (un par mois)
- Étant préparé aux différentes urgences (incendie, tremblement de terre)
- Fournissant les ressources nécessaires pour ces cas d'urgence

Incendies et tremblements de terre

Les exercices en cas d'incendie et de tremblement de terre sont conformes aux législations provinciales et sont mis en place régulièrement.

Grâce à des exercices d'évacuation réguliers, nous entraînons les enfants à réagir de manière appropriée et à évacuer l'école de façon rapide et efficace.

Les enfants doivent apporter une « **trousse de survie** » à l'école en cas de tremblement de terre.

Le contenu de la trousse est le suivant :

- 1 couverture de survie
- 2 encas (ex : barre céréalière)
- 1L d'eau (en 2 ou 4 bouteilles)
- adresse postale et n° de téléphone des parents
- adresse postale et n° de téléphone d'une personne domiciliée hors de C.-B.
- 1 EPIPEN et des instructions si l'enfant en a besoin

Pour le/la réconforter :

- 1 photo de famille
- 1 jouet / peluche / livre

Les trousse d'urgence sont regroupées dans un sac confectionné par l'école qui contient :

- Des lampes de poche avec piles
- Un kit de premiers soins
- Une radio et des piles

Les sacs de chaque classe seront stockés dans notre container d'urgence
situé sur le terrain de sport.

Nous demandons aux familles de s'assurer que leur enfant a bien avec lui sa trousse de survie dès le 1^{er} jour de la rentrée. Il devra alors la remettre à son enseignant.

Notez que le Comité des Parents organise une levée de fonds en proposant à la prévente des kits de tremblement de terre tout prêts, dès le 5 septembre.

Procédure de confinement

En cas de danger extérieur (animal sauvage ou dangereux, conditions climatiques extrêmes), l'école pourra être amenée à assurer le confinement de tous les élèves à l'intérieur du bâtiment. Dans les cas de risque d'intrusion de personnes malveillantes dans l'enceinte de l'école, celle-ci en coordination avec les autorités locales, pourra également décider du confinement des élèves dans leur classe jusqu'à la levée de l'ordre de confinement.

Ces deux types de confinement pourraient durer de longues heures. Il convient alors que chaque enfant dispose d'une **trousse personnelle** dans sa classe.

Le contenu de la trousse est le suivant :

- 2 bouteilles d'eau de 500ml
- 4 barres énergétiques
- 1 couverture de survie
- 1 paquet de kleenex
- Optionnel : une photo de famille, un objet rassurant

Nous demandons aux familles de s'assurer que leur enfant a bien avec lui sa trousse dès le 1^{er} jour de la rentrée. Il devra alors la remettre à son enseignant.

Notez que le Comité des Parents organise une levée de fonds en proposant à la prévente des kits de confinement tout prêts, dès le 5 septembre.

Intempéries

Dans les cas d'intempéries extrêmes, l'école devra être fermée. Si les intempéries se manifestent durant la nuit, la décision de fermer l'école ou de retarder le début des cours sera prise tôt le matin. Si elles se manifestent durant la journée, vous devrez venir chercher vos enfants avant l'heure normale de sortie ; si vous vous trouvez dans le doute, nous vous encourageons à venir chercher votre enfant.

La fermeture de l'école vous sera communiquée par deux moyens :

- Site internet : un message d'urgence apparaîtra sur la page d'accueil
- Messages texte et/ou e-mail

5. EVENEMENTS

Calendrier des événements en cours

Réunions de rentrée :

PS et MS : 12/09/2017 à 15h30

GS-CM2 : 13/09/2017 à 15h30

Collège : 14/09/2017 à 15h30

29/09/2017 : Terry Fox

27/10/2017 : Halloween

22/12/2017 : Fête de Noël

21/06/21018 (à confirmer) : Fête de l'école